

## LE CASTOR, UN RONGEUR SOUS SURVEILLANCE AU PARC NATIONAL DES ÎLES-DE-BOUCHERVILLE

Par Danielle Chatillon, responsable du Service de la conservation et de l'éducation, parc national des Îles-de-Boucherville

C'est en 1986 que le castor a fait son retour au **parc national des Îles-de-Boucherville**. À l'époque, l'abandon de certains secteurs agricoles, au profit de l'implantation graduelle d'essences de régénération telles que le peuplier, le saule, le cornouiller, etc., crée les conditions propices à la présence du castor au parc. En raison de la faible superficie du parc (8,14 km<sup>2</sup>), du besoin de protéger les secteurs boisés qu'il recèle et de minimiser les problèmes potentiels d'érosion des berges, il importe d'exercer un suivi attentif de la présence du castor au parc.

Le castor est un animal strictement herbivore, se nourrissant de feuilles, de rameaux et d'écorce de nombreux arbres et arbustes. Au parc, ce sont les peupliers, les saules, les frênes et les érables qui constituent ses essences ligneuses favorites. Toutefois, il mange aussi les tiges et les racines de diverses plantes aquatiques.

À chaque automne, des employés du parc procèdent au suivi du castor afin d'avoir une bonne connaissance de sa situation. Se déplaçant à bord d'une embarcation, ils circulent dans tous les chenaux afin de repérer les huttes et de déterminer si elles sont occupées ou, au contraire, abandonnées par les castors. Boue fraîche et absence de plantes herbacées sur la hutte, amas de branches nouvellement coupées près de celle-ci, empreinte dans la boue, présence des adultes dans l'eau, voilà autant d'indices révélateurs. Fait étonnant, le castor des îles construit très rarement un barrage. C'est que les chenaux du parc sont généralement assez profonds pour permettre les déplacements de ce rongeur, et ce, hiver comme été.

En 2005, cinq huttes occupées ont été localisées à l'intérieur des limites du parc ou à proximité. Depuis le suivi amorcé il y a plus de dix ans, il ressort que, au gré des ans, le nombre de huttes actives présentes à l'intérieur du parc oscille entre trois et cinq.

Mis à part le décompte des huttes, les gardes-parc procèdent aussi annuellement à l'installation de grillages protecteurs autour du tronc de certains arbres dans les secteurs où les activités d'abattage sont plus soutenues ou situées à proximité d'aménagements. Ces interventions visent essentiellement la cohabitation harmonieuse entre le castor et la ressource « arbre », en minimisant les pressions exercées par le castor sur la végétation du parc, particulièrement sur les bandes riveraines plus vulnérables aux phénomènes d'érosion associés à l'écoulement des eaux du fleuve. Ces interventions ont également pour but de préserver des îlots de verdure dans divers secteurs achalandés afin d'éviter que les castors n'y fassent de trop grandes trouées.

### AUTRES RÉALISATIONS :

- Suivi de la population d'arisème dragon, une plante désignée menacée;
- Éradication de la renouée japonaise;
- Inventaire de la couleuvre brune, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.



Hutte de castor, Danny Champagne, Sépaq